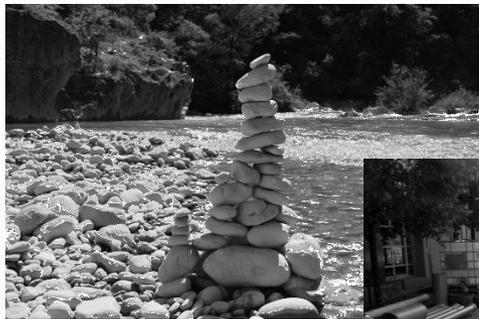


# IT04 – ASSEMBLEE GENERALE MIXTE (AGO-AGE) 2023 (N°6)



INGÉNIERIE  
ET  
TERRITOIRES **04**  
AGENCE DÉPARTEMENTALE

SI DE L'EAU ET DE  
L'ASSAINISSEMENT MOYENNE  
DURANCE

CONSTRUCTION DE LA STATION  
D'EPURATION DE L'UNITE URBAINE



Déc. 2017

Proposition d'une AMO en phase  
« études » et « travaux »  
(Offre de services)

Rédigé par :	Guillaume BRUNET	<input checked="" type="checkbox"/> Validé
Vérifié par :	Jean-Maurice VALET	<input checked="" type="checkbox"/> Validé
Validation IT04 :	12 décembre 2017	<input checked="" type="checkbox"/> Validé

Document réalisé via une convention de mise à disposition des services du Département

ALPES  
PROVENCE  
DE LA MER  
MONTAGNE

# Ordre du jour

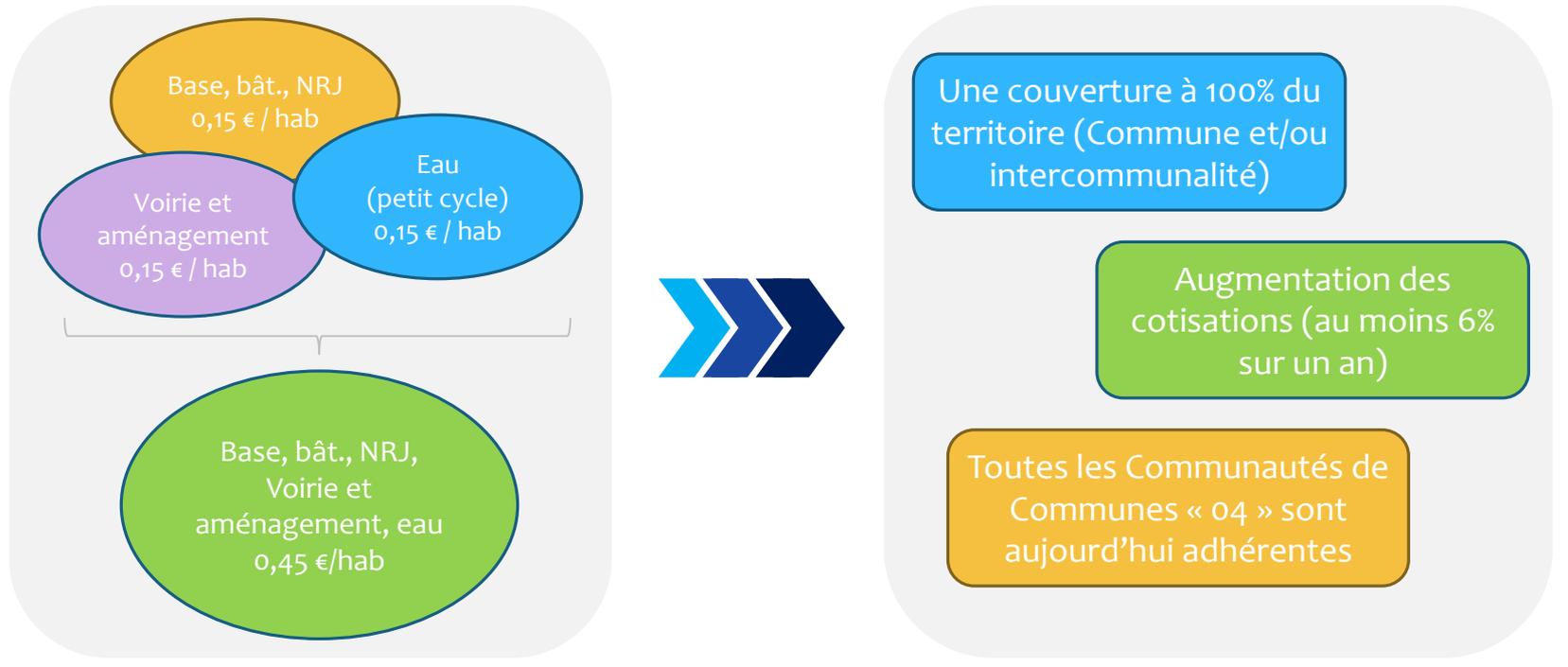
## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Approbation du compte-rendu de la dernière Assemblée Générale
- Application des nouvelles modalités d'adhésion à IT04
- Documents budgétaires 2023 (approuvés par le Conseil d'administration du 17/03/23)
- Point sur l'activité de IT04 (au 31/10/23)
- Programme d'activité prévisionnel 2024

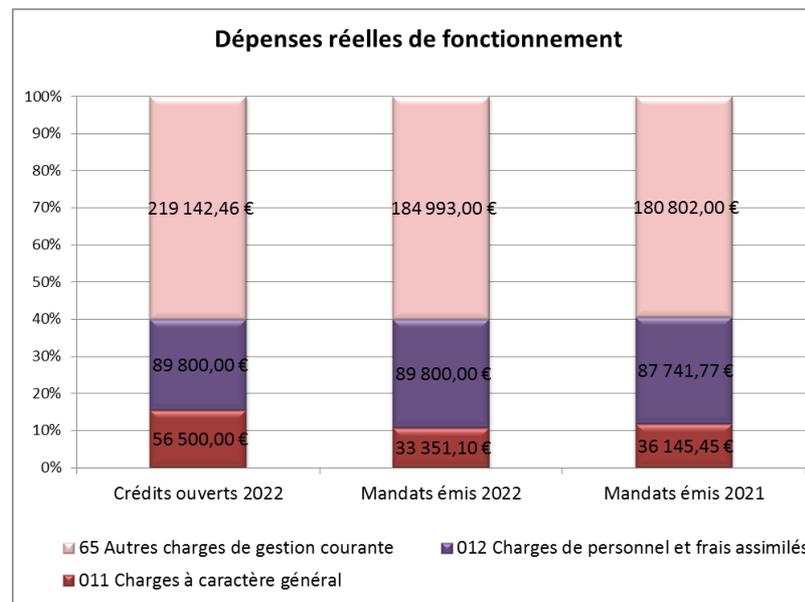
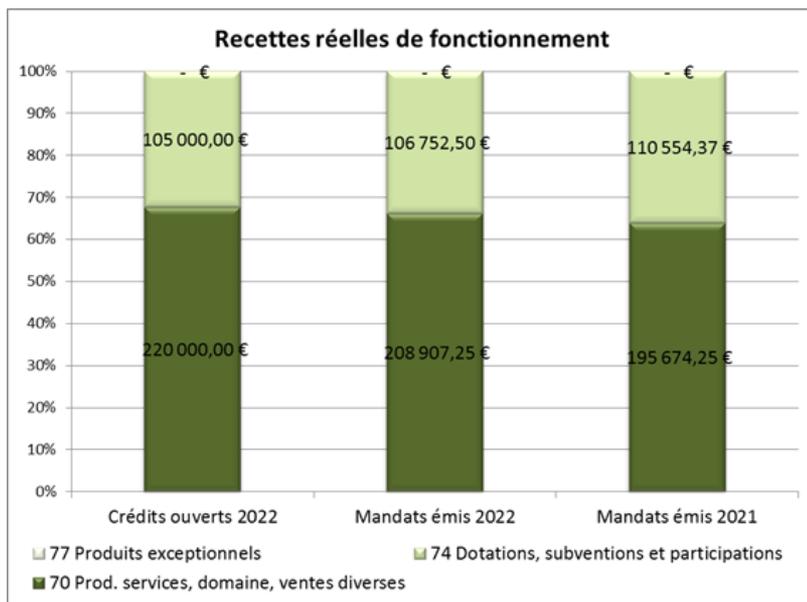
## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Projet de modification des statuts

- L'évolution du règlement intérieur est issue des réflexions menées en 2022 (AG puis CA) :
  - Unification de la cotisation à l'habitant DGF, soit 0,45 € TTC pour bénéficiaire de l'accès à l'ensemble des services de l'Agence (anciennement : 3 services différents à 0,15 € TTC / Hab. DGF)
  - Maintien du plancher à 200 € TTC et création d'un plafond à 1 000 € TTC pour les communes et syndicats intercommunaux
  - Pas d'évolution notable pour les EPCI en dehors de l'établissement d'un coût plafond à 20 000 € TTC
  - Impact financier négatif très limité pour la plupart des adhérents



- Le compte rendu de gestion 2022 de la Paierie Départementale est en tout point conforme au Compte Administratif 2022
- Les comptes de IT04 faisaient apparaître une trésorerie de 63 k€ et 9 k€ de créances (soit 72 k€ d'actifs circulant – en hausse de 9% sur un an – erreur sur le rapport présenté), et une dette de 6 k€ liée à la TVA (régularisée en janvier 2023)
- Malgré la nette diminution de l'activité sur la thématique de la voirie, le budget 2022 a pu être exécuté de façon satisfaisante : Recettes et dépenses réelles de fonctionnement stables sur un an conformes aux prévisions



## BP 2023

	Dépenses	Recettes
<b>Investissement</b>		
Crédits d'inv. Votés	10 951,18	8 705,00
RAR N-1		
001 Solde d'exé. section d'inv.		2 246,18
<b>Total de la section d'inv.</b>	<b>10 951,18</b>	<b>10 951,18</b>
<b>Fonctionnement</b>		
Crédits de fonct. Votés	475 958,11	420 000,00
RAR N-1		
002 Résultat de fonct. Reporté		55 958,11
<b>Total de la section de fonct.</b>	<b>475 958,11</b>	<b>475 958,11</b>
<b>Total du budget</b>	<b>486 909,29</b>	<b>486 909,29</b>

- Recettes de fonctionnement (hors affectation du résultat 2022) : 420 k€ (+29%), dont les 3/4 issus des prestations
  - Les cotisations (105 k€) : aucune adhésion supplémentaire anticipée malgré l'évolution projetée sur les modalités d'adhésion à IT04 dont l'impact était difficilement prévisible
  - Les prestations (315 k€) : augmentation des commandes des adhérents en lien avec le déploiement de nouveaux services (voirie et surtout énergie) – Prospective basée sur la projection de commandes passées sur les mois de novembre 2022 à février 2023

## BP 2023

	Dépenses	Recettes
<b>Investissement</b>		
Crédits d'inv. Votés	10 951,18	8 705,00
RAR N-1		
001 Solde d'exé. section d'inv.		2 246,18
<b>Total de la section d'inv.</b>	<b>10 951,18</b>	<b>10 951,18</b>
<b>Fonctionnement</b>		
Crédits de fonct. Votés	475 958,11	420 000,00
RAR N-1		
002 Résultat de fonct. Reporté		55 958,11
<b>Total de la section de fonct.</b>	<b>475 958,11</b>	<b>475 958,11</b>
<b>Total du budget</b>	<b>486 909,29</b>	<b>486 909,29</b>

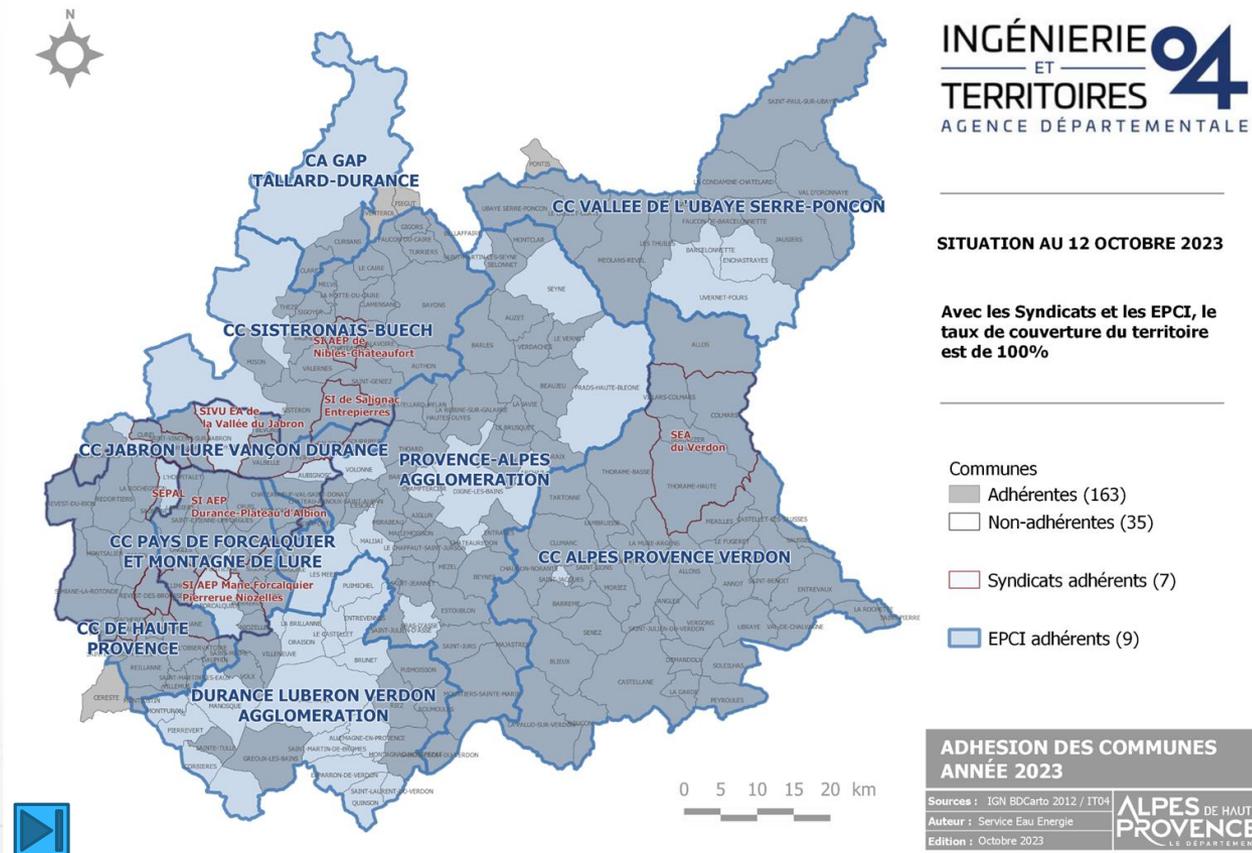
- Dépenses de fonctionnement (hors dépenses imprévues): 458 k€, dont environ 87% issus des frais de personnels
  - Le remboursement de la mise à disposition des personnels (400 k€) dont un quart est lié au fonctionnement de la structure (100 k€ environ)
  - L'abondement de diverses lignes dont la rémunération de tiers (analyses d'eaux usées) en lien direct avec le niveau d'activité de IT04 (32 k€) et les dépenses diverses, stables par rapport à 2022
- En investissement : 10 k€ pour des acquisitions d'équipements en lien avec le déploiement de nouveaux services (énergie et eau – volet DECI)

- Les adhésions
- Demandes d'intervention
- Commandes des adhérents
- Facturation des missions
- La gestion courante de IT04

# Les adhésions à IT04 au 04/11/2022

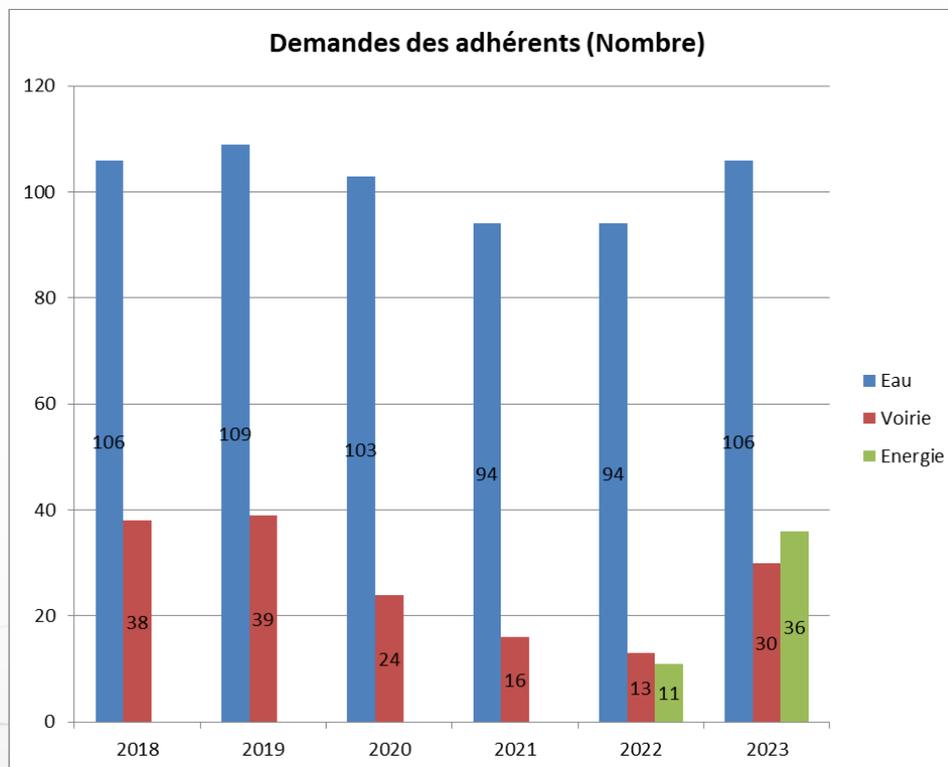
AG-23-03

- 179 collectivités ont délibéré pour adhérer, avec 1 retrait et 10 nouvelles adhésions
- Les adhésions concernent 163 communes, 7 syndicats de gestion de l'eau et 9 EPCI à fiscalité propre dont 3 Communautés d'agglomération



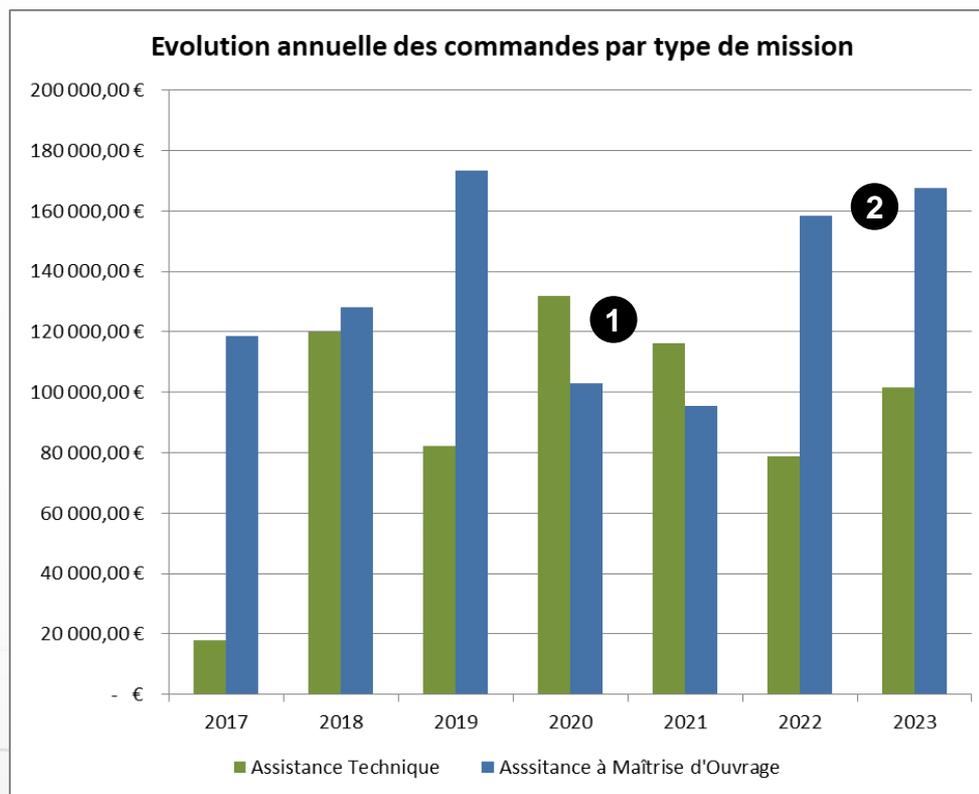
## • Répartition thématique (2018-23)

- Une répartition majoritairement orientée sur les services de l'eau jusqu'en 2022 (80% en moyenne)
- Une sollicitation stable depuis la création de IT04 sur le volet « Eau »
- Une dynamique en dessous des prévisions sur le volet « Voirie » avec une bonne reprise depuis cette année grâce au déploiement de nouvelles ressources humaines
- Une forte dynamique sur le volet « énergie » conforme aux prévisions



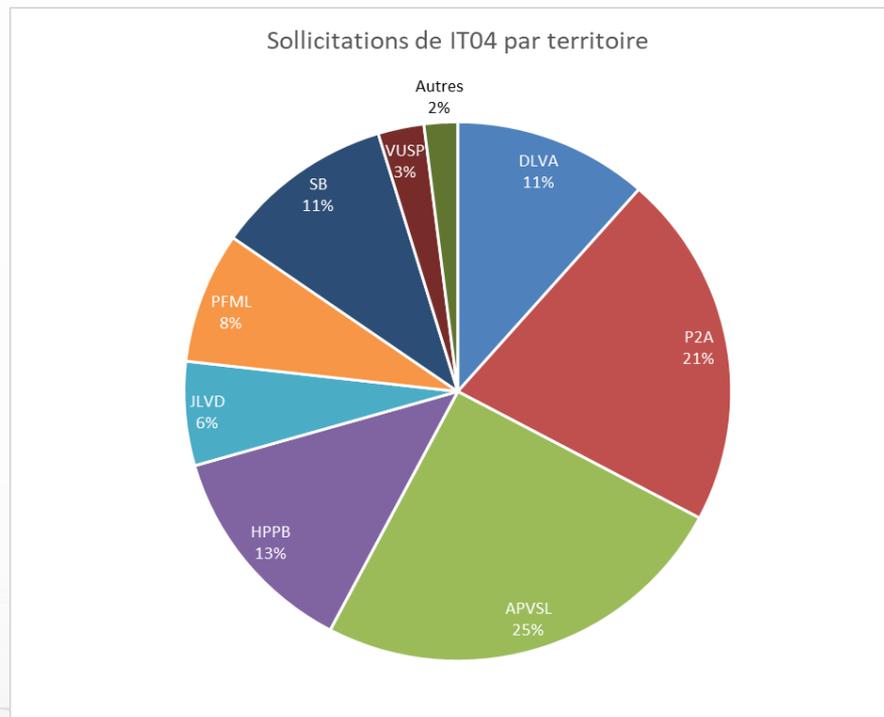
## • Répartition par nature de missions

- L'assistance technique à un niveau très élevé dans le domaine de l'eau : une situation atypique ❶
- Une AMO complète surtout développée dans les services de l'eau mais qui progresse fortement grâce à la voirie et au volet « performance énergétique des bâtiments » (+ 75% en 18 mois ❷)
- Les études routières centrées sur les phases en amont des projets, et très en retrait sur l'assistance technique



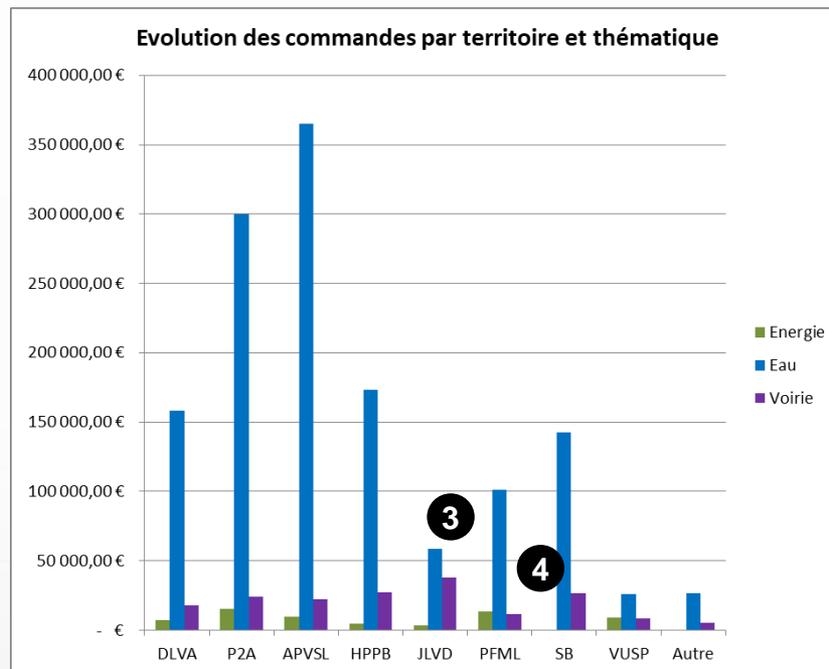
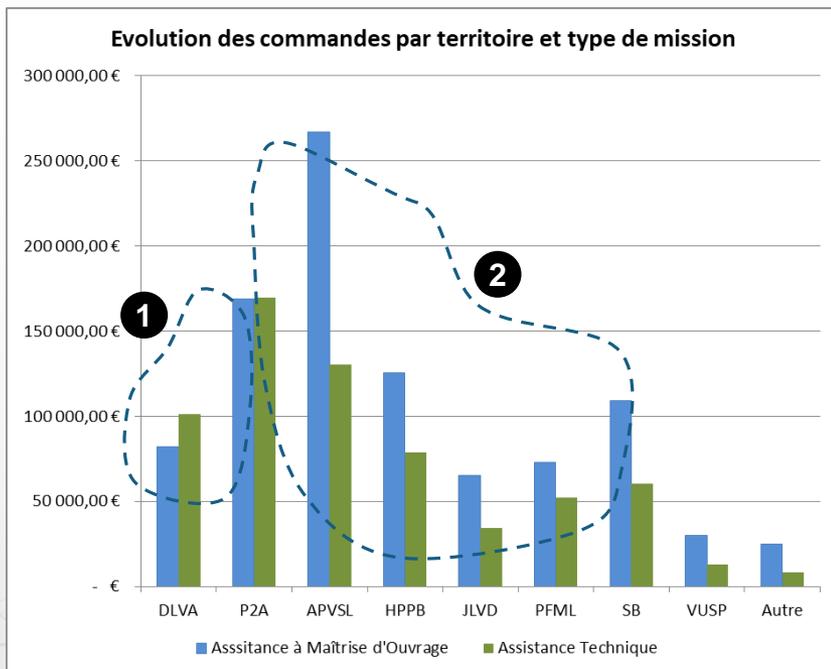
## • Répartition par territoire (2017-23)

- Le territoire de l'Ubaye est atypique avec peu de demandes toutes thématiques confondues
- Et finalement, une répartition assez fidèle au nombre d'adhérents de chaque territoire et à leur poids relatif
- Le volume de sollicitations (en jours de missions commandées) ne dépend pas du « type » de territoire (Agglomération / Communauté de communes / Commune)



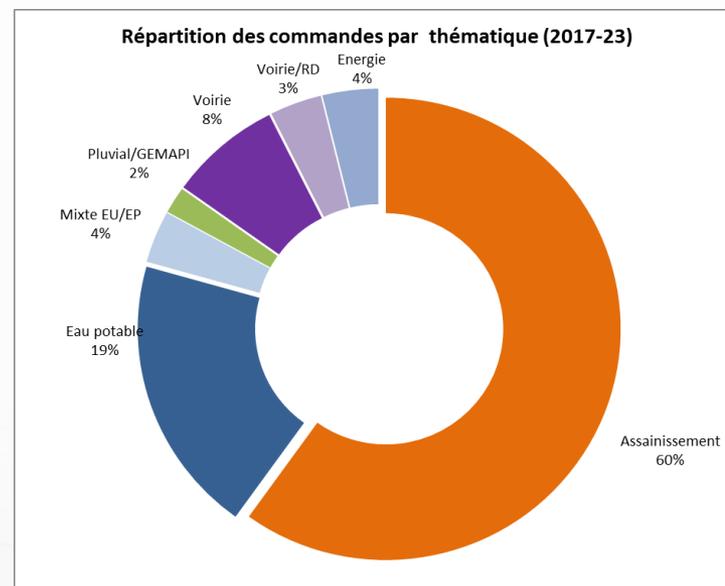
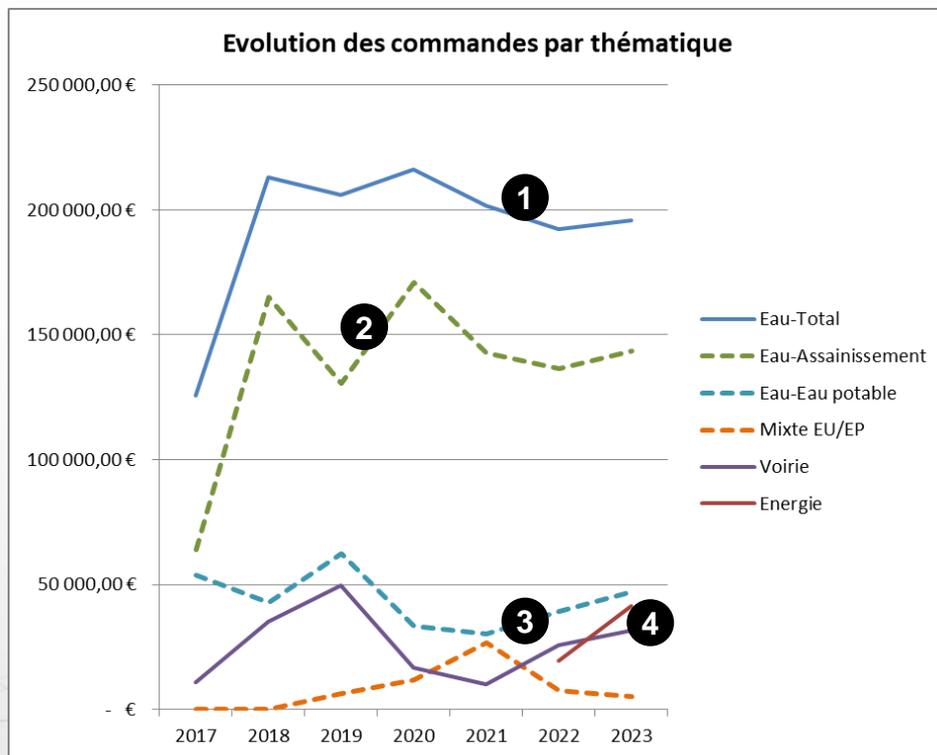
## • Répartition par territoire (2017-23)

- Une assistance technique (Eau) très présente sur les Communautés d'Agglomérations ❶ Une AMO présente préférentiellement sur les territoires où les EPCI ne sont pas compétents dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement ❷
- Une répartition des thématiques assez homogène selon les territoires, où l'eau domine encore l'activité de IT04, et quelques particularités (le Jabron ❸ sur la voirie et le Sisteronnais ❹ sur l'énergie)



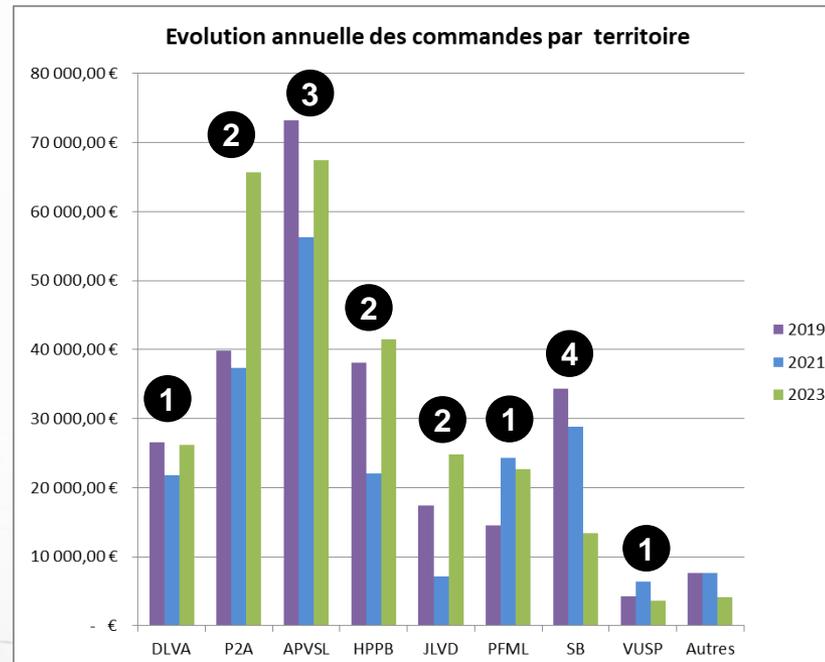
## • Répartition de la prise en charge des commandes (2017-23)

- Les commandes en matière d'eau se stabilisent autour de 200 k€ par an **1** avec des variations interannuelles **2** qui peuvent être importantes (échéances réglementaires pour l'AT par exemple)
- Le volet « voirie » monte en charge progressivement **3** mais sur une pente moins forte que prévue
- La dynamique « énergie » est à l'inverse très importante **4**
- 85% des commandes concernent les thématiques liées à l'eau



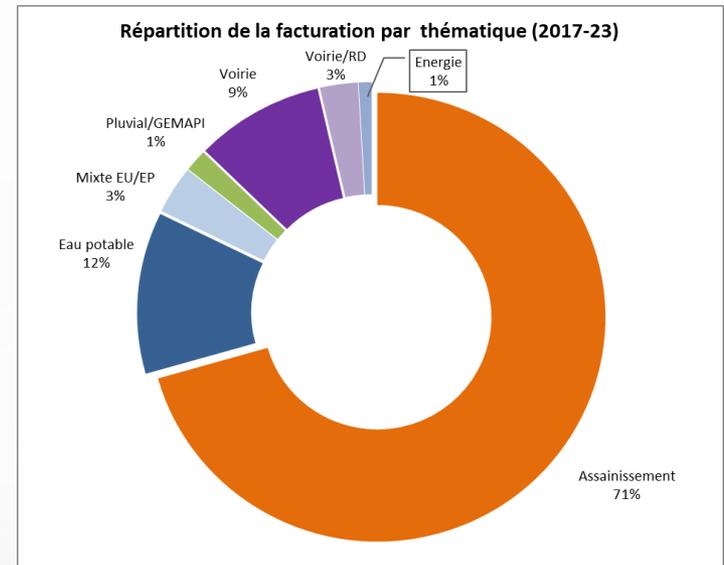
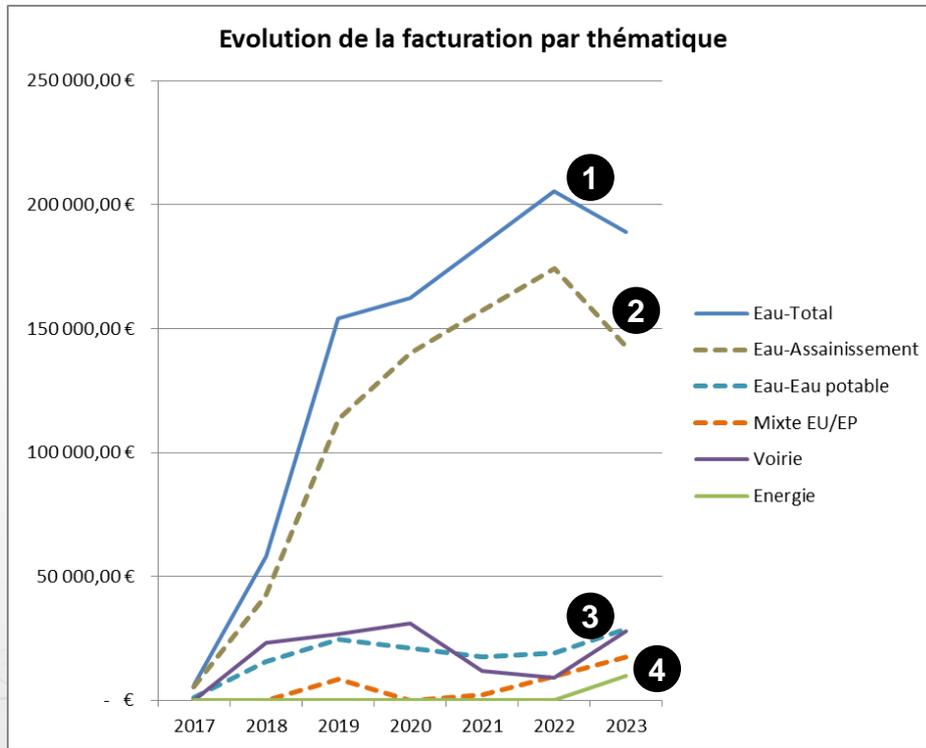
## • Répartition de la prise en charge des commandes (2019-21-23)

- Une stabilité sur DLVA, la CCPFML et la CCVUSP ❶,
- Une forte augmentation sur P2A, la CCHPPB et la CCJLVD portée essentiellement par l'énergie et l'eau sur P2A, et par l'énergie et la voirie pour les 2 communautés de communes ❷,
- Une relative stabilité sur la CCAPVSL où la baisse observée sur l'eau (assainissement essentiellement) est largement compensée par l'augmentation sur le volet énergie et voirie ❸,
- Une baisse significative sur la CCSB où les sollicitations sur l'eau baissent fortement sans compensation par les autres thématiques ❹.



## • Répartition de la facturation par thématique (2017-23)

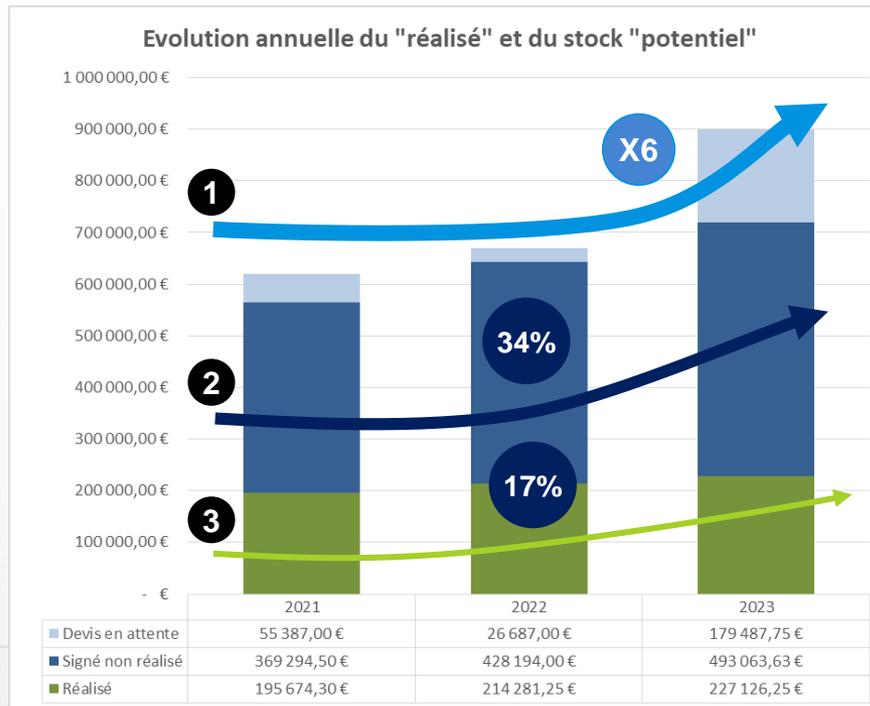
- Une facturation dans le domaine de l'eau qui se maintient autour de 200 k€ ❶ malgré une chute sur le volet assainissement (creux sur l'AMO et décalage de facturation en N+1 à parts égales) ❷ Le volet « voirie » qui suit au plus près la courbe des commandes, en dessous des prévisions donc ❸
- La thématique « performance énergétique des bâtiments » qui évolue beaucoup moins vite que les commandes (calage des outils et méthodes pour les audits, candidature ACTEE, report de facturation) ❹
- L'eau représente toujours 87% de l'activité de l'agence depuis sa création



• L'activité « globale » depuis 3 ans fait ressortir les points suivants :

- ❶ Une hausse régulière du niveau de missions réalisées mais inférieure aux prévisions,
- ❷ Une hausse constante du « stock » de missions représenté par des commandes d'adhérents qui devraient pour la plupart être réalisées (Eau = 80% mais augmentation générée par la voirie et surtout l'énergie)
- ❸ Une explosion des devis en attente (180 k€ en 2023) liée en grande partie au volet « énergie » (94 k€) mais également à la voirie et à l'eau (environ 43 k€ chacun) en forte hausse également.

→ Vivier d'engagements potentiels + Point de vigilance (pourquoi cette augmentation ?)



« Stock »

# Analyse de l'activité de IT04 : un tassement conjoncturel ou structurel ?

AG-23-03

Fortes attentes d'ingénierie qui remontent du terrain

Retours formalisés d'adhérents positifs sur IT04

670k€ de « stock » fin 2023 :  
2 années de facturation (2022) →  
3 années de facturation (2023)



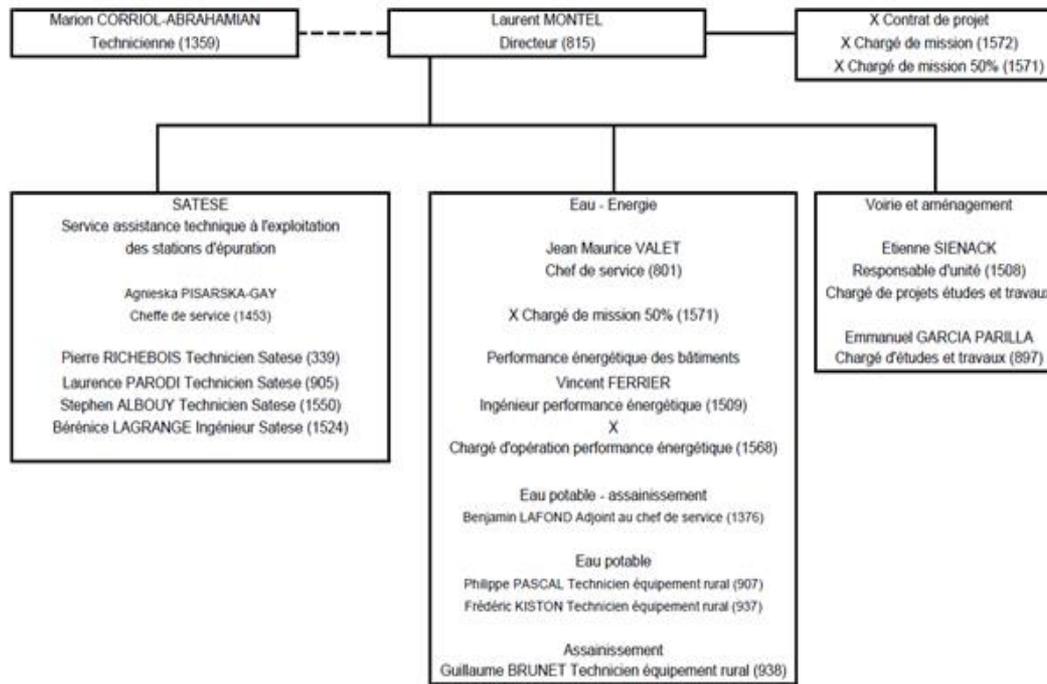
Attentes de financements ?

Complexité des dossiers ?

Niveau de rendu des études IT04  
inadapté (détail ou qualité) ?

Montant des prestations  
IT04 ?

- La communication de l'agence
  - Site Internet (gestion en régie)
  - La réalisation de documents (plaquettes) – Participation aux évènements des associations des maires
- L'évolution de la couverture en assurances de IT04 (avenant aux contrats existants)
- L'organisation des moyens humains affectés à IT04
  - Conventions de mise à disposition des agents du département



## • Les missions de IT04

- Les thématiques historiques : Eau potable et assainissement
  - Impact de la feuille de route du Préfet et de la nouvelle politique de l'eau du Département
  - Inflexion de la trajectoire à la baisse de l'AMO (lien avec le transfert de compétence ?)
  - Maintien de la dynamique sur les nouvelles missions d'assistance technique (accompagnement au respect de la réglementation)
  
- Les missions en (re)construction : Voirie et performance énergétique des bâtiments
  - Suivi de la tendance sur les missions routières : passage des études « amont » aux phases opérationnelles (indispensable pour le financement des postes)
  - Montée en charge sur le volet « énergie » (prise de poste pour un 2<sup>ème</sup> agent) et concrétisation des projets amorcés avec les audits énergétiques (+ programme ACTEE)
  
- Les nouvelles offres de service : DECI – Commande publique
  - Objectif de lancer une phase de tests pour la réalisation de contrôles PEI + Arrêtés locaux au 1<sup>er</sup> trimestre 2024
  - Recrutement d'un agent en lien avec la démarche « Village d'avenir 04 » pour le déploiement d'une offre en matière de commande publique (mutualisation + accompagnement pour le montage de DCE au-delà de la thématique « Eau »)

## • Orientations budgétaires 2024

- Des adhésions stables : avec une couverture territoriale quasi-totale, les perspectives d'évolution sont faibles, sauf évolution du positionnement des Communautés d'Agglomération
- Des prestations en augmentation compte tenu de l'augmentation des ressources humaines disponibles et du contexte départemental (feuille de route « eau », programme « ACTEE », « Village d'avenir 04 »...)
- Une évolution (réglementaire) des tarifs d'intervention : Un niveau inférieur à l'inflation et même en diminution par rapport à 2023 sur certains postes

	2024	2023	Evolution
Coût HT facturé à la journée - Cat A	455 €	465 €	-2,2%
Coût HT facturé à la journée - Cat B	350 €	340 €	+2,9%
Coût HT facturé à la journée - Cat C	270 €	260 €	+3,8%

- Première modification statutaire depuis 2019
- Une proposition d'évolution de ces statuts qui s'organise principalement autour des points suivants :
  - L'adaptation de l'objet de IT04 aux évolutions progressives de l'activité liées aux demandes des adhérents et au retour d'expérience fait sur les 6 premières années d'exercice
  - L'intégration de la possibilité pour l'agence de développer le vote à distance et dématérialisé. Les évolutions technologiques permettent de répondre aux enjeux évoqués lors de nos dernières assemblées :
    - L'éclatement géographique des membres de IT04
    - Le nombre important de représentants (plus de 200),
    - Les contraintes de quorum pour des élus très sollicités
    - La prise en compte des coûts environnementaux de la tenue de tels évènements
  - La modification des conditions de quorum des Assemblées générales pour tenir compte des difficultés et optimisations présentées ci-avant
- Exposé du détail des modifications proposées (cf. doc joint)

## ECHANGES AVEC LA SALLE



SITUATION AU 12 OCTOBRE 2023

Avec les Syndicats et les EPCI, le  
taux de couverture du territoire  
est de 100%

Communes

Adhérentes (163)

Non-adhérentes (35)

Syndicats adhérents (7)

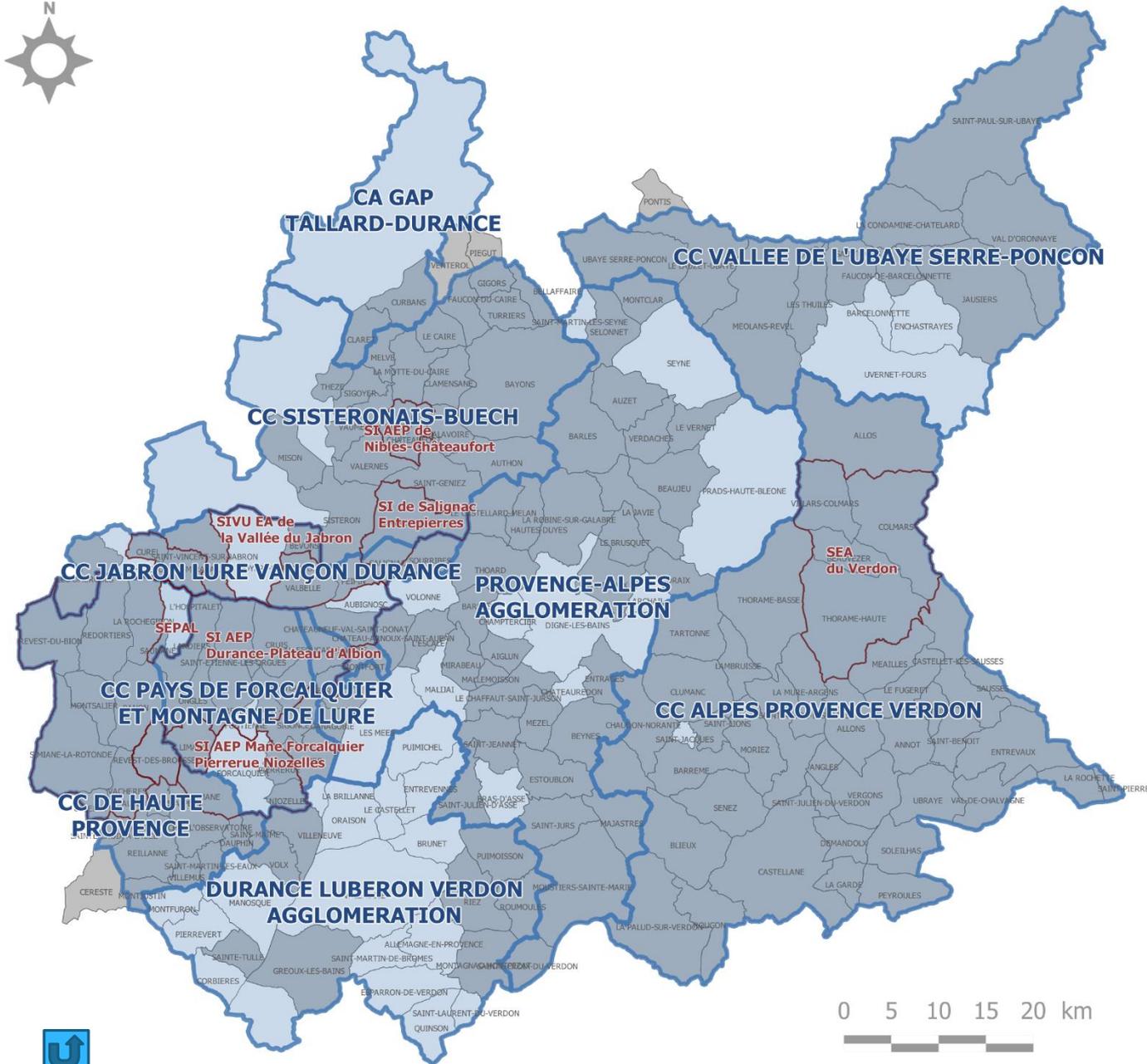
EPCI adhérents (9)

ADHESION DES COMMUNES  
ANNÉE 2023

Sources : IGN BDCartho 2012 / IT04

Auteur : Service Eau Energie

Edition : Octobre 2023



0 5 10 15 20 km